



« Morbihan, foot gagnant ! »

COUPE CONSEIL DEPARTEMENTAL TROPHEE MORBIHAN

N° match :
 Match joué le : à :
 Club recevant : N° Affiliation :
 Club visiteur : N° Affiliation :
 Arbitre : Délégué :

R E C E T T E S	D E P E N S E S
<p>ENTREES : 5 euros à 5 € = €</p> <p>REGLEMENT : * ART. 7 : Le club organisateur devra faire parvenir dans les 24H suivant la rencontre au siège du District la feuille de recette. En cas de non-envoi dans les délais impartis de la feuille de recette, une amende 8,70€ sera infligée au club fautif.</p> <p>* ART. 8 : Si la recette n'est pas suffisante pour rembourser les frais ceux-ci seront supportés en parties égales entre les 2 clubs en présence.</p>	<p>5 % pour la caisse d'Entr'aide Mutuelle du District : (recette Brute) Minimum 10 €€</p> <p>Frais d'Arbitrage :€</p> <p>Frais de Délégué :€</p> <p>Frais d'Organisation 10 %€</p> <p>Frais de Déplacement de l'équipe visiteuse Kms parcourus Aller et Retour : 0,76 €€</p> <p style="text-align: right;">TOTAL :€</p>

RECETTE BRUTE : € **DEPENSES : €**
 à partager comme suit :

Club recevant 40 %	Club visiteur 40 %	District 20 %	Versé au District
			5 % C.Entr'aide : 20 % District : TOTAL :

SIGNATURE – club local :

SIGNATURE – club visiteur :

SIGNATURE – Délégué :